

Vol. 5, N°17, pp. 477– 491, Mars 2026
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://www.doi.org/10.62197/SVVK8882>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI,
Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

IMPACT DE L'ACCES AUX CREDITS DE FINANCEMENT SUR LE DEVELOPPEMENT DES PME AU MALI

Abdoulaye Soumaïla MOULAYE^{1*}, Diakarydja SANGARE², Aboubacar Yacouba
TOURE³, Abdoulaye N'Tigui KONARE⁴, Siriki TRAORE⁵

^{1,2,3,4,5}Enseignant-chercheur,

*Ecole Supérieur de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC)
École Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) Mali,
Centre Universitaire de la Recherche Economique et Sociale (CURES) Mali,

Résumé : Cet article mesure l'importance de l'élaboration d'un système financier inclusif pour tous en particulier les PME. De plus, il dévoile les différents obstacles à l'accessibilité financière d'un grand nombre des PME dans les pays en voie de développement dont le Mali. D'un point de vue général, le grand fossé créé par l'exclusion financière d'un grand nombre des PME affecte gravement leurs développements. Pourtant, pour une entreprise à bas revenu, un petit prêt, un compte d'épargne ou une assurance peuvent faire une grande différence. S'agissant des micros, moyennes et des petites entreprises, les sérieuses difficultés de financement les empêchent de participer pleinement à l'économie de leur société. À juste titre, le financement s'inscrit comme la pratique par excellence dans la vision d'une inclusion financière pour tous, à travers son intégration dans le système financier général du pays, et cela, dans l'unique but de briser le cercle vicieux de leur sous-développement.

Mots clés : Inclusion financière, développement, PME, Mali.

Abstract: This article highlights the importance of developing an inclusive financial system for all, particularly SMEs. Furthermore, it reveals the various obstacles to financial access for many SMEs in developing countries, including Mali. Generally speaking, the significant gap created by the financial exclusion of many SMEs severely hinders their development. Yet, for a low-income business, a small loan, a savings account, or insurance can make a big difference. For micro, medium, and small enterprises, serious financing difficulties prevent them from fully participating in their society's economy. Rightly so, financing is considered the key to achieving financial inclusion for all, through its integration into the country's general financial system, with the sole aim of breaking the vicious cycle of their underdevelopment.

Key words: Financial inclusion, development, SMEs, Mali.

Introduction

Le financement des petites et moyennes entreprises constitue une préoccupation majeure pour différents responsables d'entreprises et pour les autorités politiques dans nos économies. Et il est même fréquent, qu'il fasse l'objet d'un volet spécifique dans leurs politiques économiques. D'où l'importance d'une étude sur les sources de financement des investissements dans les petites et moyennes entreprises informelles, car l'accès au financement constitue une menace à la survie des entreprises et un obstacle à leur développement. L'inclusion financière est devenue une priorité majeure pour un nombre croissant de pays et ne cesse de gagner en importance. De nombreux pays considèrent l'inclusion financière comme un enjeu économique et social majeur, car elle permet de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les disparités entre les sexes et favorise le bien-être économique et social des populations. Pourtant, dans la plupart des pays, nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés dans l'accès aux produits et services financiers appropriés sur le marché conventionnel ou dans l'utilisation de tels services. Les indicateurs global d'accès aux services comme le taux global de pénétration démographique de services financiers (TGPDSF) en terme de nombre total de points service financiers et en population adultes de 4 en 2012 à 201 en 2022 ; le taux global de pénétration démographique de services financiers (TGPDSF) en terme de nombre total de service financiers et en superficie totale de 2 en 2012 à 195 en 2022 ; taux de bancarisation strict (TBS) en terme nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses d'épargne et le trésor sur population adultes de 9,01% en 2012 à 24,01% en 2022, (BCEAO, 2022).

Cette étude ambitionne d'analyser la relation entre l'inclusion financière et le développement des PME, de voir les conditions qui les motivent, les coûts liés à ces investissements, ainsi que leurs sources de financement. Elle se fonde sur des informations pertinentes concernant aussi bien l'aspect financier de ces PME, que les techniques de production, l'emploi, les équipements, etc. De ce fait, la Petite et Moyenne Entreprise (PME) a été identifiée comme un des leviers essentiels, en ce sens que les effets d'entraînement sur le reste de l'économie en termes de création d'emplois, de diversification de la production et d'utilisation des ressources productives locales sont réels. La place des petites et moyennes entreprises dans l'économie Malienne a été clairement rappelée dans la charte des PME, qui précise que les PME sont non seulement la clé de la croissance, mais également un levier puissant du secteur privé et un facteur clé du positionnement du Mali dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement. Les PME représentent actuellement 80 à 90 % du tissu économique industriel des entreprises

au Mali et concentrent environ 30% des emplois, 25% du chiffre d'affaires et 20% de la valeur ajoutée (DNPMEM, 2022). Elle précise aussi que si le nombre des PME s'est fortement accru ces dix dernières années, c'est à cause notamment du nombre important de ces entreprises évoluant dans le secteur informel.

En effet, le secteur informel Malien occupe une place importante au sein de l'économie. Il est le premier employeur du pays, occupant plus 60% de la population active (DNPMEM, 2022). Ainsi, ce secteur, à travers les entreprises qui s'y activent, génère des emplois pour une partie importante de la population et participe par la même occasion à la création de revenus et à l'offre de biens et services. De ce fait, il était difficile de donner avec précision les spécificités des entreprises informelles. Mais il est généralement admis que le financement reste une des grandes préoccupations aussi bien pour les entreprises formelles que pour les petites et moyennes entreprises du secteur informel.

Dans cet article nous allons tenter d'apporter un éclairage à la question de l'inclusion financière des PME en Afrique, concept fondamental pour un développement inclusif et durable sur le continent notamment au Mali. Ce papier s'articule autour d'une introduction, la revue de littérature, de la méthodologie de recherche, la présentation de résultats et discussion, conclusion et une référence bibliographique

Problématique :

Le financement des petites et moyennes entreprises constitue une préoccupation majeure pour différents responsables d'entreprises et pour les autorités politiques dans nos économies. Cependant, il faut reconnaître que le niveau d'inclusion financière au Mali devient de plus en plus important mais le problème du financement des PME demeure de nos jours. En dépit de la contribution des PME au développement économique du pays, le taux d'inclusion financière de ces PME représente 68% qui reste inférieur à la moyenne de l'UEMOA qui représente 72,3% en 2023. Pour pouvoir répondre aux problématiques majeures qu'ils rencontrent, les pays africains sont particulièrement confrontés à la difficile levée de fonds pour se financer.

- **Ainsi la question centrale à la quelles nous tenterons de répondre consiste à savoir :**

En quoi l'accès au crédit peut-il contribuer au développement des PME au mali ?

- **Objectif principal de notre recherche s'articule autour de :**

Analyser l'importance de l'accès au crédit sur le développement des PME au Mali.

- **Hypothèse**

Accès au crédit contribue au développement des PME au Mali

➤ **Intérêt et justification :**

Cette étude nous permettrons de connaître les enjeux majeurs pour le développement d'une économie. Il permet aux individus de développer leurs projets et de s'insérer dans la société, aux entreprises d'investir, d'innover et d'embaucher, et à l'économie dans son ensemble de fonctionner. Donc notre intérêt se trouve à différents niveaux :

▪ **Intérêt théorique :**

Sur le plan personnel, une recherche à toujours de l'intérêt pour le chercheur même ne serait-ce que de lui permettre d'acquérir de nouvelles connaissances,

Sur le plan scientifique, cette recherche va permettre d'améliorer les travaux antérieurs sur la thématique.

▪ **Intérêt pratique :**

Dans le cadre de l'intérêt pratique, nous pouvons dire que cette recherche va permettre d'améliorer :

- Le niveau du développement financier des PME,
- Le taux de bancarisation,
- Le développement des PME

2 – Revue de la Littérature

Cette partie nous permettra de faire un large tour d'horizon de la littérature théorique qui relate les différents modèles se rapportant à la micro-intermédiation financière.

2.1 La genèse des PME en Afrique et au Mali

Au cours de ces dernières années on a assisté une revalorisation du rôle et de la place des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) dans le développement de l'Afrique. Cette approche contraste nettement avec celle qui était dominante pendant les années 1960 et 1970. En effet, aux coûts des premières décennies d'indépendance les responsables politiques ont axé principalement leurs efforts sur la promotion des grandes entreprises industrielles. Elles bénéficiaient d'un accès préférentiel aux crédits, aux devises et aux subventions, sans grande contrainte de coûts ou de rentabilité. Certes, presque tous les gouvernements africains ont essayé épisodiquement de promouvoir la petite et moyenne entreprise, mais, en général, le cadre politique, économique et institutionnel n'était guère favorable à ce type d'orientation. Or, pendant les années 80, s'opère un grand virage dans les stratégies de développement, souvent sous le poids de la contrainte financière extérieure, la plupart des pays de ce continent ont commencé à mettre en place des politiques basées sur l'ouverture de l'économie, la dérèglementation, l'allocation des

ressources au gré du marché, la promotion du secteur privé. C'est dans ce cadre que le rôle des P.M.E. est désormais valorisé.

Plusieurs facteurs sont mis en avant pour justifier l'importance du développement des petites et moyennes entreprises, tant par les responsables économiques et politiques que par la littérature économique consacrée à cette question :

- les P.M.E. apportent une contribution décisive à la croissance économique,
- les P.M.E. se caractérisent par un taux élevé de création d'emplois,
- elles peuvent permettre d'atténuer les couts sociaux de l'ajustement structurel,
- elles peuvent contribuer à une plus grande diversification et intégration de l'appareil productif, et en particulier du tissu industriel,
- les P.M.E. sont souvent considères comme un vivier de dirigeants d'entreprises.

A ces facteurs que l'on trouve dans les travaux classiques sur le sujet, s'ajoute un autre paramètre que l'on retrouve explicitement dans des travaux plus récents à savoir que les P.M.E. jouent et peuvent jouer un rôle clé dans le développement d'une nouvelle compétitivité systémique de par l'adoption des principes et des méthodes de production flexible et de par leur insertion dans des réseaux innovateurs.

Tous ces facteurs sont d'une grande importance pour les pays africains -notamment les moins développés car une de leurs faiblesses le plus souvent mise en avant est que, en dehors du secteur informel, les petites et moyennes entreprises y sont plutôt rares. Or comme le soulignait un rapport de la Banque Mondiale paru à la fin des années 80, l'absence d'entreprises capables de faire la jonction entre les technologies importées et locales -c'est-à-dire le "maillon manquant"- est l'un des principaux obstacles au développement des économies africaines.

Dans cette étude, nous allons nous intéresser au cas du Mali. Quant aux sources utilisées, les difficultés sont réelles pour disposer d'enquêtes fiables, tant les statistiques nationales font souvent cruellement défaut. En outre, les sources disponibles ne permettent pas d'aborder la question des P.M.E. selon des critères homogènes.

Ainsi, cette étude, comme toutes celles qui abordent la situation des P.M.E. dans plusieurs pays simultanément, s'est vue confrontée à d'importants problèmes en matière de critères de définition homogènes, En effet, au lieu de définir les P.M.E. d'une manière précise, généralement on oppose le "monde" des petites entreprises -qui va des moyennes jusqu'aux

micro entreprises à celui des grandes unités industrielles ; les petites sont ainsi identifiées à des structures assez légères faisant appel à peu de capitaux et disposant d'un nombre limité de salaires.

Le secteur des P.M.E. en Afrique désigne en effet un milieu large, dont les contours sont malaisés à définir, ce qui traduit bien l'extrême capacité d'adaptation des hommes et des activités qu'il tente de recouvrir. S'il est certain que les petites et moyennes entreprises incluent toutes activités relatives à la production de biens, on peut aussi considérer que les entreprises de service en font partie. Et que dire des entreprises agricoles qui n'ont d'entreprises que le nom ? Comme le souligne M. Lelart, les P.M.E. se situent entre des entités permanentes structurées, et des micro-entreprises ; entre les deux, les P.M.E. appartiennent à un milieu intermédiaire, entre le formel et l'informel.

Pendant de nombreuses années, le modèle économique malien s'est fondé sur la prépondérance de l'Etat et du secteur public, le secteur privé étant pour l'essentiel exclu du développement,

Depuis la fin des années 80, le secteur privé est identifié comme le principal moteur d'une croissance économique durable. Les programmes d'ajustement et de restructuration adoptés depuis 1988 visent la réorientation de la politique économique du pays avec, comme objectif, de réduire au minimum le rôle du secteur public au profit du secteur privé.

2.2 Historique d'accès au crédit ou de l'inclusion financière

Dans cette recherche, nous faisons la revue de la littérature en vue d'étayer l'inclusion financière par des études théoriques et empiriques. L'inclusion financière, avec une ancienneté certaine, c'est confirmé au fil du temps comme une stratégie de lutte contre la pauvreté. La pauvreté est d'une certaine acuité en Afrique subsaharienne et elle reste une priorité dans les stratégies de développement économique et social. Il est établi que parmi les causes de la pauvreté il y figure en bonne place l'exclusion financière. Ainsi, l'inclusion financière est adoptée comme une mesure d'inclusion sociale et économique des personnes en situation de pauvreté. La banque mondiale (2014) la considère comme la proportion d'individus et d'organisations qui accède à une gamme variée de service financier comme l'épargne, le crédit, les moyens de paiement et l'assurance.

Ainsi, il est traité, dans cet article des théories et approches développées au sujet de l'inclusion financière en tant que stratégie de lutte contre la précarité. La pauvreté avec son caractère multidimensionnel intègre en plus du dénuement matériel l'exclusion financière. L'inclusion

financière a été abordée dans la littérature comme une stratégie d'inclusion sociale et économique des personnes en situation de pauvreté. En effet, les personnes en situation de pauvreté, en accédant au service financier, se positionnent comme de véritables acteurs économiques par le développement d'activité productive et l'intégration des marchés. Sous ce rapport, il est établi un lien entre l'exclusion financière et l'exclusion économique. Par ailleurs, il est prêté à l'inclusion financière une ancienneté sur le plan historique, mais sa finalité demeure l'accès des pauvres à des services financiers.

2.2.1 L'inclusion financière : une stratégie de lutte contre la pauvreté

L'inclusion financière, à travers tous les âges, a pris en charge dans ses finalités l'accès des pauvres et des organisations aux services financiers. Dans cette section, nous mettons en évidence cette réalité à travers un rappel historique avant de souligner ses principes et son rapport avec la lutte contre la pauvreté. Après avoir dégagé des perspectives d'élargissement du champ de l'inclusion financière, nous allons cerner ses enjeux aux plans social et économique.

2.2.2- Rappel historique de l'inclusion financière

L'inclusion financière, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, à travers le financement des activités génératrices de revenus et les besoins sociaux, a toujours été d'un intérêt notoire (Verbraeken, et al., 2009). Son profil historique lui prêle une ancienneté réelle, car elle remonte environ au 15^{ième} siècle avec l'expérience des monts-de-piété. Forte d'une riche expérience, l'inclusion financière s'est imposée dans beaucoup de contrées en Europe avant de s'élargir plus tard en Asie puis en Afrique (Verbraeken, et al., 2009). Il reste constant, dans toute la trajectoire historique de l'inclusion financière, que la fourniture de services financiers aux personnes en situation de pauvreté est l'unique finalité. À travers ce survol historique, nous identifions un repère de départ de la pratique de l'inclusion financière des pauvres pour ensuite nous appesantir sur son adoption dans les pays du tiers monde notamment en Asie et en Afrique.

2.2.3. La microfinance en Afrique

La microfinance est apparue plus tard en Afrique sous conjonction de l'acuité de la pauvreté. Selon Africa Microfinance Action Forum (2008), les premières SACCO seraient arrivées en Afrique par le Ghana en 1951 (AMAF, 2008, p. 143). De plus, la première union de crédit semi-formelle se serait établie au nord du Ghana, en 1955, avec l'appui des missionnaires catholiques canadiens (Bank of Ghana (BOG), 2007). Par ailleurs, nous notons au Nigéria l'existence de collecteurs d'épargne ou collecteurs susu. Ces derniers se chargeaient de la collecte périodique

de l'épargne des individus au début du 20^{esi}ècle. Ce modèle s'est ensuite étendu au Ghana (Johnson & Victor, 2007). À ce sujet, Chao Beroff et al. (2000), soutiennent que les organisations d'épargne et de crédit en Tanzanie se sont développées dans les années 1960, même si leurs prémisses étaient constatées depuis 1938.

Dans les années 80, avec les vastes programmes d'ajustements structurels pour l'Afrique, sont apparues les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées au Mali (AMAF, 2008, p. 143). Cette période avait consolidé la microfinance comme une piste à explorer pour protéger les individus et les ménages en situation de pauvreté. Ainsi, à partir des années 1980, nous avons noté l'émergence d'une véritable industrie du microcrédit en Afrique. D'ailleurs, le premier Sommet mondial du microcrédit s'est tenu à Washington en février 1997 pour accompagner ce processus révolutionnaire de généralisation de l'accès aux services financiers. En outre, les Nations Unies avaient aussi décrété 2005 comme l'année internationale du microcrédit (UNCDF, 2006, p. 184). Ces deux initiatives majeures ont beaucoup contribué au renforcement de la microfinance en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté.

Ce bref survol de l'historique de la microfinance nous montre l'ancienneté de ces pratiques avec une focalisation sur l'amélioration des conditions des vies des personnes en situation de précarité. Si les monts-de-piété avaient l'unique ambition d'inclure financièrement les pauvres et de les protéger contre les usuriers, le modèle coopérativisme Allemand a fait de la production un socle pour impulser un système d'épargne et de crédits avec la mise en place d'un dispositif d'organisations et de managements.

En outre, l'extension de la microfinance dans les pays du sud peut être considérée comme une réponse pratique à l'accentuation de la pauvreté et du « mal vivre ». Il se dégage de toute l'évolution de la microfinance une volonté d'inclure financièrement des personnes en situation de pauvreté et par la même occasion leur extirper de l'univers de la marginalisation. Ce succès notoire de l'inclusion financière l'a prêté à divers enjeux qui ont consolidé sa place dans l'économie.

2.2.4. L'inclusion financière en question

Diverses recherches ont été réalisées sur les stratégies d'inclusion financière avec une panoplie de théories et de pratiques qui sont loin d'évacuer les points de divergences sur la question.

La finance inclusive est un centre d'intérêt pour les économistes du fait de son intégration parmi les leviers de la lutte contre la pauvreté. Le développement durable, dans sa quête d'établissement de sociétés justes et équitables, se préoccupe des personnes en situation de

pauvreté et de leur inclusion financière. Le terme « inclusion financière » fait référence au fait de procurer l'accès aux services financiers à « tous » (CGAP & Banque Mondiale, 2009, p. 92). Elle permet aux individus et aux organisations en situation d'exclusion financière d'accéder aux services financiers. Toutefois, « la finance inclusive n'exige pas que tous ceux qui sont admissibles utilisent tous les services, mais qu'ils doivent être en mesure de choisir de les utiliser s'ils le désirent » (UNCDF, 2006, p. 184). L'essentiel est que les personnes exclues financièrement puissent accéder aux services financiers et les utiliser. Par ailleurs, « l'inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins. Il s'agit de l'accès aux moins de transactions, de paiements, d'épargne, de crédits et d'assurance proposés par des prestataires fiables et responsables » (Banque mondiale, 2014).

2.2.5 Les déterminants de l'inclusion financière

L'inclusion financière est de plus en plus affirmée comme une stratégie porteuse de réponses pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale et économique. Comme le soulignent Burjorjee, Burjorjee et al. (2015) l'inclusion financière devrait présenter « une situation où les particuliers et les entreprises ont l'opportunité d'accéder à la capacité d'utiliser une gamme diversifiée de services financiers adaptés qui sont fournis de manière responsable et durable par des institutions financières formelles ». Cependant, elle doit satisfaire un certain nombre d'exigences.

➤ L'accessibilité des services financiers et ses dimensions

L'accès financier ou l'accessibilité financière se définit comme « la disponibilité ou l'offre de services financiers de qualité à un coût raisonnable » (Claessens, 2006, p.207-240). En parlant d'accessibilité, nous mettons l'accent sur la disponibilité des services financiers abordables.

Beck et al. (2007, p.125) considèrent ainsi « l'accès comme la possibilité des usagers d'utiliser les services financiers » du fait de leur disponibilité. Les possibilités d'utilisation concernent donc la disponibilité physique et l'adéquation entre les coûts de ses services et les possibilités des usagers. Par ailleurs, comme le souligne Helms (2006, p.170), l'accessibilité financière dépend de la complémentarité entre les différents prestataires de services. En effet, une diversité des prestataires, avec des offres spécifiées, permet de toucher plusieurs catégories de pauvres et de revenus.

➤ L'utilisation des services financiers

La disponibilité des services financiers devrait susciter leur utilisation par les individus en situation d'exclusion financière. Morvant-Roux et Servet (2007, p.55-70), conviennent que « la disponibilité d'une offre de qualité raisonnable et à un coût abordable c'est-à-dire l'accès se

distingue de l'utilisation effective des services ». Ainsi, Claessens (2006, p.207-240) considère l'utilisation comme la consommation réelle de services financiers. Il soutient, également, que l'utilisation dépend des conditions requises pour accéder aux services financiers limités. Ainsi, l'utilisation des services financiers devrait induire des résultats, des effets et des impacts de manière globale sur les conditions socioéconomiques des usagers. Beck et al., (2007, p.121) soutiennent que l'utilisation pourrait être considérée comme l'usage réel des services financiers. Mais cet usage renvoie à la prise en charge de besoins spécifiques pour produire des effets concrets.

➤ **La qualité des services financiers**

La qualité est une notion complexe avec un caractère multidimensionnel qui fonde son évaluation et sa mesure. Dans la littérature, il est courant de trouver différentes définitions de la qualité des biens et services, ce qui s'explique par le caractère multidimensionnel de cette notion et la diversité de ses registres d'évaluation (Gomez, 1994, p.270 ; Gadrey, 2003, p.124). En ce qui concerne la qualité des services financiers, elle est établie à partir de l'offre et détermine le niveau d'utilisation par les usagers ainsi que leur satisfaction. Claessens (2006, p.207-240) souligne les paramètres de la qualité des produits financiers en se rapprochant des critères de convenance et de flexibilité. En outre, Bouquet et al. (2009, p.91-108) soulignent que la qualité des services financiers fait référence à « l'adéquation de leurs caractéristiques et de leurs modalités de fourniture avec les différentes catégories d'usagers, ainsi que les différents besoins manifestés par une même catégorie d'usagers ».

3 - Méthodologie de notre étude :

Il est nécessaire de souligner le cadre épistémologique, c'est-à-dire notre positionnement et la justification du choix du paradigme interprétativiste. Selon Soler, (2000) repris par Thietart, (2014), l'épistémologie peut se définir comme « *la discipline philosophique qui vise à établir les fondements de la science. En ce sens qu'elle cherche à caractériser la science afin d'estimer la valeur logique et cognitive des connaissances qu'elles produisent pour décider si elles peuvent prétendre se rapprocher de l'idéal d'une connaissance certaine et authentiquement justifiée¹* »

S'il est admis que l'épistémologie est une activité réflexive qui porte sur la connaissance et sa justification, pour Piaget, (1967), l'épistémologie est « *l'étude de la constitution des*

¹ Source : Soler, Thietart, Piaget « méthode et épistémologie » ci-dessus, évoquer par A. GAKOU dans sa thèse, page 20

connaissances valables ». Notre posture est l'interprétativiste pour connaître la problématique du financement des petites et moyennes entreprises. Cette recherche sera menée à travers la méthode mixte aussi bien l'approche hypothético-déductive.

Dans ce cadre que cette méthode permet de bien trouver un compromis entre les deux approches D'Amboise (1996), c'est une méthode qui prône une complémentarité entre ces deux stratégies de recherches afin que la validité des résultats s'en trouve renforcées. Ce qui permet à (Yin, 1984) de dire que « *cette approche qui est de plus en plus privilégiée par les chercheurs des sciences de gestion qui consiste à étudier sur le terrain les phénomènes d'intérêts, mais en travaillant avec certains nombres de cas* »

Le choix du district de Bamako est motivé par sa densité et l'échantillon est de (06) Communes retenus pour l'enquête. Outils de collecte et d'analyse de données sont : questionnaires et guide d'entretiens, des documents, des rapports et des articles scientifiques portant sur le financement et des entretiens semi-directifs et interview. Logiciels de traitement de texte et statistique (Microsoft Word, Excel, SPSS, etc.), nous allons respecter l'éthique et la déontologie des chercheurs en sciences de gestion.

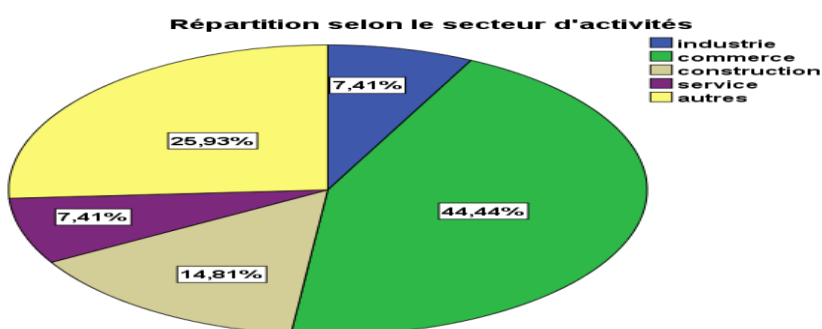
Type : Approche mixte séquentielle (qualitative exploratoire → quantitative confirmatoire).

Population : MPME enregistrées dans le district de Bamako.

Méthode d'échantillonnage : Stratifié ou par quotas selon secteurs d'activité.

4-1- Présentation des résultats et discussion

Cette figure représente la répartition des PME selon le secteur d'activité. Il ressort dans cette figure que le secteur d'activité dominante est la branche commerce avec une proportion de 44,44% suivi d'autres secteurs (agriculture, la pêche, l'élevage et l'artisanat) avec une



proportion respectivement 14% et 7,41% pour le secteur informel qui stimule le développement de l'économie du pays, ce qui explique le niveau élevé

Source : élaboré par auteur

Tableau 1 : le lien entre l'accès au crédit et l'évolution de l'entreprise ici nous essayons de voir en quoi l'accès au crédit est dépendant de l'évolution des PME.

1.1.1. Tests du Khi-deux			
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	27,000 ^a	8	,001
Rapport de vraisemblance	37,393	8	,000
Nombre d'observations valides	27		

Source : élabore par auteur

Il ressort dans ce tableau après le test de Khi-deux, qui est un test permettant de voir la dépendance ou l'indépendance entre deux phénomènes. Dans notre cas il s'agit de savoir s'il y'a une relation entre « *l'accès au crédit et l'évolution des entreprises* ». Les résultats montrent qu'ils existent un lien entre l'accès au crédit et l'évolution des PME. Cela est justifié par la probabilité de significativité de Khi-deux égal à 0,001 inférieur 1%. Donc cela sous-entend qu'une amélioration de l'accès au crédit des PME affecte positivement son évolution.

5- Synthèse des résultats

Au terme de l'étude menée sur le terrain, les principaux résultats auxquels nous nous sommes parvenus ont permis de mettre en lumière la relation qui existe entre l'inclusion financière et le développement des PME.

5.1 Vérification des hypothèses

Les hypothèses sont des présupposés qui sont confirmés ou infirmés après les enquêtes et leur dépouillement. Les résultats et leurs interprétations peuvent nous permettre de savoir si l'idée de départ est le reflet de la réalité du terrain. Dans le cadre de notre étude, nous avons émis (03) hypothèses.

H1 : Emise dans le cadre de notre étude suppose que l'accès au crédit améliore le développement économique des PME. Après l'enquête, il paraît que l'accès au crédit a une

relation avec le développement des PME et cela sous attend qu'une progression de l'accès au crédit affecte positivement le développement des PME

5.2 - Les Recommandations

Nous tenons à recommander dans le cadre d'amélioration des situations des PME :

- La facilité d'accès au crédit des PME;
- D'encourager le développement des banques d'investissement de tailles modeste pour les PME;
- De mettre en place des mécanismes facilitant l'accès aux services financiers des PME.

Conclusion

En somme, le marché du financement des PME est pratiquement inexistant au Mali et l'accès au financement représente de loin la principale contrainte rencontrée par les PME. Trois raisons principales poussent les acteurs classiques du financement à savoir les banques, fonds d'investissement et bailleurs de fonds à éviter ces contreparties. Tout d'abord, dans un contexte de sous-développement économique, le risque pressenti est dissuasif, bien que très certainement surévalué. Ensuite, la faiblesse des montants mis en jeu, associée à des coûts de transaction élevés, implique des coûts fixes proportionnellement trop importants.

Enfin, la faiblesse des environnements juridique et judiciaire ne permet pas de garantir une sécurisation satisfaisante des crédits. Même si les autorités de contrôle et de régulation locales ont certainement un rôle à jouer pour « fluidifier » ces marchés, le développement du financement des PME semble surtout dépendre de la capacité des acteurs privés à développer des systèmes financiers plus adaptés pour réduire le sous-développement économique. L'application des principes de la microfinance au financement des PME est certainement une voie porteuse de potentiel.

Par ailleurs, le développement de produits de crédit permettant aux prêteurs d'être mieux sécurisés (crédit-bail, crédit-stockage, affacturation, etc.) ainsi que la multiplication des fonds de garantie auraient également un impact certainement très positif sur le financement des PME. Devant la réticence naturellement forte des banques à pénétrer le marché des PME, réticence entretenue par une insuffisante compétition bancaire qui poussent les banques à rester sur des marchés de niche, le rôle des bailleurs de fonds dans la structuration de systèmes financiers innovants, permettant d'améliorer l'accès aux ressources pour les PME, apparaît crucial.

Références Bibliographiques

- A.-C. Creusot and C. Poursat, "Pour Une Meilleure Inclusion Financière : Renforcer Les Institutions Intermédiaires," *Rev. Tiers Monde*, vol. 197, no. 1, p. 17, 2009.
- Adam, M.C., Michel, P. et Farber, A., 1992. « Théorie financière et PME », *Nouvelles de la Science et des Technologies*, Vol.7, nO 3, pp. 59-64.
- Adams, D. W., et Fitchett, D. A., 1994. *Finance informelle dans les pays en développement*, Presse Universitaire de Lyon, 391p
- Ajide, K. B. (2017). Determinants of financial inclusion in Sub-Saharan Africa countries: Does institutional infrastructure matter ? *CBN Journal of Applied Statistics*, 8(2), 69–89.
- Akerlof, George, "The market for lemons: Qualitative Uncertainty and Market Mechanism" *Quarterly Journal of Economics* Vol. 84 (August 1970), pp 488-500.
- Allen, F., Carletti, E., Cull, R., Qian, J. Q., Senbet, L., & Valenzuela, P. (2014). The African financial development and financial inclusion gaps. *Journal of African economies*, 23(5), 614-642.
- Alter, A. & Yontcheva, B. (2015). "Financial inclusion and development in the CEMAC". *IMF Working Paper*.
- ANDRIAMPARANY Mamy Tsiafofy, *le microfinancement : pour l'inclusion de tous dans les secteurs financiers*, Année universitaire: 2011-2012
- Apramuka, B., & Kusuma, P. D. I. (2020). M-Payment as Financial Inclusion Strategy in Islamic Boarding School Cooperatives. In *SHS Web of Conferences* (Vol. 86, p. 01040). EDP Sciences.
- Arellano, M., Bond, S., (1991). Some tests of specification for panel data: monte Carlo evidence and an application to employment equations. *Rev. Econo. Stud*, 58 (2), 277-297.
- Arun, T., & Kamath, R. (2015). Financial inclusion: Policies and practices. *IIMB Management Review*, 27(4), 267-287.
- Asuming, P. O., Osei-Agyei, L. G. & Mohammed, J. I. (2019). "Financial inclusion in sub-Saharan Africa: Recent trends and determinants." *Journal of African Business*, 20(1), 112-134.
- Attali, J. (2014). Les nouveaux visages de la micro-finance en Afrique. *Revue d'économie financière*, (116), 243-258.
- Azam, Jean-Paul 2004B. "Poverty and growth in the WAEMU after the 1994 devaluation",

Azam, IP. (1995). "L'Etat autogéré en Afrique", *Revue d'Economie du Développement*, 1-19, 1995/4.

Azam, IP.; Wane W., 1999. "The impact of the devaluation of the CFA franc on poverty in the WAEMU", Unpublished, World Bank: Washington, D.C.

Bannock, G. et Morgan, V.E., 1998, *Banks and Small Business: an International Perspective*, Londres, The Forum of Private Business

Banque Mondiale (Washington, OC, 1990 « Rapport sur le développement dans le monde, 1990. La pauvreté »

Boyé S. & Hajdenberg J. & Poursat C., « *Le Guide de la Microfinance: Microcrédit et épargne pour le développement* » Editions d. 2006.

Chloé VIVES, "Fintechs et inclusion financière, Mémoire de recherche" Master 2 FC FEGR Finance des Entreprises et Gestion des Risques 2020-2021

HUNT, M.S. (1972), "Compétition in the Major Home Appliance Industry 1960-1970" Thèse de doctorat non publiée, Université Harvard *Journal of African Economies* (forthcoming).

Julien, H., 1993. "Vers un modèle général des PME », dans *GREPME, les PME, bilan et perspectives* Ouvrages collectif, Paris, Economica.

Lelart, M., 1988. "Finance informelle et comptes nationaux dans les pays en développement" Troisième colloque de comptabilité nationale.

Lelart, M., 1991. "Les informalités financières : le phénomène tontinier in Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles" Lespes, J. L.

Maldonado, c., "Apprentissage et mise en valeur des qualifications dans les petits métiers en Afrique francophone", CIADFOR (Centre Inter-africain pour le Développement de la Formation), bulletin na 75, nov. 1985.

Marion, A., 1982. "Approche de la logique financière des PMI " *Revue Française de Gestion*, janvier-février, pp. 67-76

Sara DEHBI Chercheur à l'ENCG, Université Ibn-Zohr, Agadir, Maroc, & Khadija ANGADE Professeur, Laboratoire de Recherche en Entrepreneuriat, Audit et Finance (LaREFA) à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, "du positionnement épistémologique a la méthodologie de recherche : quelle demarche pour la recherche en science de gestion ?" N°20 août 2019. *Revue Économie, Gestion et Société*.

